









Bordereau de signature

2018/020 évolution organigramme



Signataire	Date	Annotation
Audrey RACAUD, <i>SADM</i>	28/03/2018	 Visa
christophe dulaud, <i>Directeur</i>	28/03/2018	 Visa
michel benoit, <i>Président</i>	28/03/2018	 Signature  Certificat au nom de MICHEL BENOIT ID (SCE DEPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS), émis par <u>Certigna Identity Plus CA</u> , valide du 20 nov. 2017 à 15:29 au 19 nov. 2020 à 15:29.
Audrey RACAUD, <i>SADM</i>	29/03/2018	 Transmis
<i>SADM</i>		 Visa
<i>SADM</i>		 Archivé
 Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2018-03-29)		

Dossier de type : ACTES // Délibérations CA

Propriétés spécifiques : • Date de publication : jeudi 29 mars 2018 (2018-03-29)

"Acquitté en PREFECTURE le:" 29/03/2018



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN**

SÉANCE DU 23 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt-trois du mois de mars, à neuf heures, le conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans les locaux de l'État-major du SDIS, 15, rue de Jautzou, sous la présidence de M. Michel BENOIT.

Présents :

- Membres à voix délibérative :

MM. Michel BENOIT, Jean-Paul RAYNAUD, Christophe TESTAS, Jacques THOUROUDE, Bernard MIRAMOND, Jean-Michel BOUAT.
Mmes Éva GERAUD, Florence BELOU, Françoise BARDOU, Sylvie BIBAL-DIOGO, Marie-Dominique PESTRE-SURLES, Régine MASSOUTIE-GIRARDET.

- Membre de droit :

M. Florent FARGE, sous-préfet, directeur de cabinet.

- Membres à voix consultative :

COL Christophe DULAUD, directeur départemental,
MED-COL Thierry MICHEL, médecin-chef,
CNE Jean-Marc RAYNAL, président de l'Union départementale,
CNE Jean-Jacques DARGET, ADJ Julien DURAND, CNE Mohamed BOURAHLA, membres élus de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours.

Participent à la séance :

COL Arnaud FABRE, directeur départemental adjoint,
M. Francis CAUSSIGNAC, chef du service comptabilité et finances,
Mme Céline ALBERT, chef du groupement ressources humaines et formation,
Mme Audrey RACAUD, service administration générale,
M. Joël CASTEX, payeur départemental.

Absents excusés :

MM. Eric PUJOL, André FABRE, Éric GUILLAUMIN, Philippe GONZALEZ, Marc COUSINIE,
Mmes Martine COURVEILLE, Michèle VINCENT.
CPL Julien ESTIVALS.

Secrétaire : Colonel C. DULAUD.

Nombre de membres à voix délibérative en exercice : 18 / présents : 12 / pouvoirs : 0 / votants : 12.

Nombre de membres à voix consultative en exercice : 7 / présents : 6.

Date de la convocation : 12 mars 2018.

RAPPORT N°020/CA – 03/18

Objet : Évolution de l'organigramme du SDIS

Les évolutions de l'organigramme proposées répondent à 3 objectifs :

1 - mettre fin au dispositif prévalant depuis 2015 de distinction des postes de catégorie C des filières administratives et techniques

Tous les postes de catégorie C des filières techniques pourraient aller jusqu'au grade maximum du cadre d'emploi d'agent de maîtrise et plus aucune distinction n'est opérée entre les postes de catégorie C de la filière administrative, distinction qui avait un impact au niveau du régime indemnitaire.

Les poste de logisticien permanent est affecté au SFOR depuis 2 ans.

2 - intégrer les postes créés au CASDIS du 23 mars 2018 et en définir les grades mini et maxi

Un poste de secrétaire GLOG, mécanicien au SMAT et de technicien informatique sont intégrés.

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DU TARN**

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09
Tél 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-98
Courriel direction.etat-major@sdis81.fr

www.sdis81.fr
SAPEURS-POMPIERS DU TARN
Engagement - Cohésion - Efficacité

"Acquitté en PREFECTURE le:" 29/03/2018

3 - adapter certains postes à l'évolution des missions ou de la ressource

Au vu des derniers recrutements opérés de cartographe géomaticien et de technicien informatique, il importe de revaloriser ces postes respectivement :

- au grade maxi de technicien principal 2ème classe pour les techniciens informatiques,
- au grade maxi de technicien principal 2ème classe pour le cartographe géomaticien.

Par ailleurs, le poste de médecin-chef évolue au grade de médecin de classe exceptionnelle.

Les crédits budgétaires afférents sont prévus au budget 2018.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

après en avoir délibéré, DECIDE, à la majorité absolue (11 voix pour), d'adopter :

- vu l'avis du CCDSPV en date 7 mars 2018,
- vu l'avis du CT en date du 7 mars 2018,
- vu l'avis de la CATSIS en date du 8 mars 2018,

➤ Les changements qui apparaissent en jaune sur l'organigramme joint.

Document signé électroniquement par
le président du Conseil d'Administration,
Michel BENOIT

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de publication

Date de publication : 29/03/2018

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DU TARN

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09
Tél 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-98
Courriel direction.etat-major@sdis81.fr

www.sdis81.fr
SAPEURS-POMPIERS DU TARN
Engagement - Cohésion - Efficacité

"Acquitté en PREFECTURE le:" 29/03/2018

DIRECTION	DD SIS DDA	SPP A+ SPP A+	<i>coor terr</i>
ASSISTANT DIRECTION		RP1	

PÔLE OPERATIONNEL	LCL
--------------------------	------------

GROUPEMENT		GROUPEMENT		GROUPEMENT		GROUPEMENT		GROUPEMENT		GROUPEMENT	
Chef GRHF	ATP	Chef GPRV	CDT	chef GRIS	CDT	Chef LOF	CDT	Chef 3SM	Médecin de classe exceptionnelle	Chef GPFS	CDT
Adjoint	CDT/CNE		Adjoint	CNE	adjoint						
Conseiller volontariat		Secr.	AAP1	Secr.	AAP1	Secrétaire polyvalente	AAP1	Assistant médico-administratif	RP2/RED	adjoint GPFS et chef SCGMi	CNE
Chef SGF	ATT	Secr.	AAP1			Secrétaire polyvalente	AAP1				
Adjoint	RP1	Erp Hab Rcci	CNE/LHC/L1C	Chef SPOP	CDT / CNE	Secrétaire polyvalente	AAP1				AAP1
	AAP1		CNE/LHC/L1C		Adjoint DECI SDACR EVENTS ETARE CARTO IND ICPE	ING	Secrétaire polyvalente	AAP2	Responsable PUI	Pharmacien de classe normale	Adjoint Si
Chef SGV	ATT		CNE/LHC/L1C		LHC / L1C	Chef SI Log	RP1*			Chef SMTI	ING
	Chargé de développement volontariat	L1C/L2C/ADJ Ou RP2/AAP1+			LHC / L1C/ADJ	assistante SI LOG	RP2/RED	Infirmier	Cadre de santé 2nde classe		
	AAP1				TEC/TP2					4 informaticiens	TEC/TP2
	AAP1				AMP	Chef SFCP	ATT	Psychologues	3 Experts SPV	COMM	RP1
ASS. SOCIALE	Expert SPV			Chef CTA	CNE LHC / L1C	adjoint SFCP	RP1				
Chef SFOR	CDT/CNE								AAP1		
							AAP1				

Adjoint	CNE/LHC/L1C
organisateur formation	L1C/L2C/ADJ L1C/L2C/ADJ
	L1C/L2C/ADJ
chargé de mission	RP1
secrétaire	RP1
logisticien	AAP1
Chef SADM	AMP
	RP1*
	AAP1
	AAP1

Chef de salle opérateurs	L1C/L2C AMP ou S/OFF SPP	Chef SBAT	TP1*
SUIVI OPS Retex Veille tech Equipes spé Capacité ops	CNE LHC / L1C	Chef SMAT	ING
		Adjoint appros	AMP
			AMP
		Adjoint atelier	L1C/L2C/ADJ
		4 mécaniciens	AMP
		1 carrossier	AMP

Légende grades PATS :

INP : ingénieur principal

ING : ingénieur

TP1 : technicien principal 1ere classe

TP2 : technicien principal 2nde classe

TEC : technicien

AMP : agent de maîtrise principal

ATP1 : adjoint technique principal de 1ere cl.

ATP : attaché principal

ATT : attaché

RP1 : rédacteur principal 1ere classe

RP2 : rédacteur principal 2nde classe

RED : rédacteur

AAP1 : adjoint administratif principal de 1ere cl.

* : poste pouvant évoluer vers le grade immédiatement supérieur sous réserve d'évolution des missions.

GPT NORD		GPT OUEST		GPT SUD	
CHEF GPT CNE/LHC/L1C	CDT LHC / L1C	CHEF GPT CNE/LHC/L1C	CDT LHC / L1C	CHEF GPT CNE/LHC/L1C	CDT LHC / L1C
Off SPV		Off SPV		Off SPV	
Secrétaire	AAP1	Secrétaire	AAP1	Secrétaire	AAP1
Mécanicien	AMP	Mécanicien	AMP	Mécanicien	AMP
Logisticien	AMP	Logisticien	AMP ou SCH SPP	Logisticien	AMP
ALSI	CDT CNE/LHC L1C/L2C	GAL	CNE/LHC/L1C L1C/L2C	CSTR	CNE CNE/LHC L1C/L2C
CRMX	L1C L1C/L2C	GRHT	L1C L1C/L2C	MZMT	L1C L1C/L2C
LACN	L1C/L2C	LAVR	L1C L1C/L2C	LABR	L1C/L2C
ALBN				ANGL	
CORD		CAHZ		BRAS	
MURA		CNAU		DOUR	
REAL		LISL		LABA	
STJU		RABA		LCRZ	
VALE		SALV		MTRD	
		SPAU		PUYL	
		SSUL		SORZ	
		VAOU			